

Rapport d'activité 2025

En 2025, les thèmes principaux de la Conférence se sont portés sur :

Logement et précarité résidentielle

EVAM, CSIR et coordination logement

La thématique du logement a constitué, une nouvelle fois, un axe central des travaux de la Conférence. Les échanges ont mis en évidence des difficultés persistantes dans la coordination entre l'EVAM, le CSIR, les CSR et les communes, notamment en lien avec les sorties de dispositifs, les expulsions et l'anticipation du relogement.

Les séances de mars, juin et septembre ont permis de documenter de manière précise les effets concrets de ces dysfonctionnements sur le terrain, avec un report croissant de charges vers les communes et les dispositifs régionaux. La rencontre approfondie avec le CSIR en septembre a toutefois permis d'améliorer la compréhension mutuelle des mandats, des contraintes légales et des marges de manœuvre existantes, ouvrant la voie à des pistes d'amélioration en matière d'information anticipée et de coordination interinstitutionnelle.

La Conférence a réaffirmé la nécessité d'un pilotage cantonal plus lisible, tout en se positionnant comme interlocuteur régional légitime pour relayer les réalités locales et proposer des solutions pragmatiques.

LADA et ancrage local

La présentation consacrée aux logements protégés et au dispositif LADA a mis en lumière les tensions entre uniformisation cantonale et pratiques locales éprouvées. Les échanges ont souligné les risques liés à une centralisation excessive des procédures d'attribution et à l'alourdissement administratif, au détriment de la proximité, de la souplesse et de la qualité de l'accompagnement.

La Conférence a insisté sur l'importance de préserver les modèles existants qui fonctionnent, tout en appelant à une reconnaissance cantonale des spécificités locales et des savoir-faire développés dans l'Ouest lausannois.

Hébergement d'urgence et plan Grand Froid

La question de l'hébergement d'urgence et du plan Grand Froid a fait l'objet d'un suivi attentif tout au long de l'année. La présentation de la Ville de Lausanne de décembre a permis de disposer d'un niveau d'information partagé sur le dispositif existant de manière permanente, la plus-value de l'évolution vers une annualisation des places et les enjeux financiers associés.

La Conférence a poursuivi sa réflexion sur une implication solidaire mais réaliste des communes de l'Ouest lausannois, non pas dans une logique de duplication des dispositifs lausannois, mais comme renfort ponctuel en cas de saturation. Les échanges avec la DGCS et les partenaires cantonaux ont confirmé que toute évolution dans ce domaine nécessite une anticipation budgétaire importante et une coordination étroite avec la Protection civile.

Transports à Mobilité Réduite (TMR)

L'année 2025 a également été marquée par d'importants échanges autour des transports pour personnes à mobilité réduite (TMR), dans un contexte de révision des conventions cantonales et de mise en concurrence des prestataires. Les communes ont exprimé leurs préoccupations quant aux impacts concrets pour les bénéficiaires, notamment en termes de continuité, de qualité relationnelle et d'équité territoriale.

Financements intercommunaux

Les budgets pour 2026 en faveur de Français en Jeu, du Défi, de Mode d'Emploi et de l'Épicerie Caritas ont été présentés et validés par la Conférence. Ils font tous l'objet d'une répartition intercommunale.

Informations des partenaires

Les informations transmises par l'ARASOL, l'ARASPE, l'APREMADOL et l'ORPOL ont confirmé une augmentation généralisée des besoins, tant en matière de revenu d'insertion que d'accompagnement social, dans un contexte de ressources contraintes.

Plusieurs projets structurants ont été évoqués ou amorcés en 2025, notamment en matière de logements de transition, de réorganisation des locaux, de révision des pratiques d'accompagnement et de renforcement des synergies interinstitutionnelles. La Conférence a servi de plateforme de mise en commun de ces informations, permettant aux communes de mieux anticiper les impacts locaux et d'identifier des pistes de collaboration.

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite des réflexions cantonales autour de la mise en place et de la consolidation des Etablissements régionaux d'action sociale (ERAS). Ces évolutions institutionnelles, encore en cours de clarification, interrogent directement la gouvernance régionale, la répartition des compétences et la place des communes dans les dispositifs sociaux de demain.

Les échanges au sein de la Conférence ont mis en évidence plusieurs zones d'incertitude, tant sur le périmètre exact des ERAS que sur leurs impacts opérationnels pour les communes de l'Ouest lausannois. Dans ce contexte, les membres ont souligné l'importance d'anticiper les effets de ces réorganisations sur les dispositifs existants, en particulier en matière de logement, d'accompagnement social et de coordination interinstitutionnelle.

Plusieurs intervenantes et intervenants ont relevé que la création d'instances décisionnelles restreintes pourrait entraîner un affaiblissement de la représentation politique des communes, notamment pour celles qui ne siègeraient pas directement dans les nouvelles structures. À ce titre, la Conférence a réaffirmé son rôle comme espace de coordination politique et stratégique indispensable, garantissant une lecture territoriale fine des enjeux sociaux et permettant de porter une parole collective auprès du Canton.

La nécessité de préserver un lieu de dialogue intercommunal, capable d'articuler les réalités locales avec les orientations cantonales, a été largement partagée. La Conférence entend ainsi poursuivre sa réflexion sur son positionnement futur, afin de rester un acteur pertinent et légitime dans un paysage institutionnel en mutation, à l'horizon de la prochaine législature.

Présidence de la Conférence

La présidence a été menée par la Commune de Crissier en la personne de Mme Caroline Albiker Pochon jusqu'en septembre 2025, puis par la Commune de Villars-Sainte-Croix en la personne de Mme Nicole Cattano.

Renens, le 17 février 2025 NC/NB